



Rapport
d'activité
2023



Le Cause

Collectif d'associations
pour l'urgence sociale

Le CausE

Depuis 2019, le CausE accomplit des actions significatives, innovantes et adaptées qui contribuent à améliorer sensiblement les dispositifs d'accueil et d'hébergement à destination des personnes sans-abri à Genève. Pour y parvenir, il axe ses pratiques sur la considération des personnes accueillies et la prise en compte de leurs réalités et rythmes de vie.

À travers les prestations développées, le CausE continue d'obtenir des résultats tangibles dans des contextes exigeants et complexes, marqués par des champs d'ambivalences et d'incertitudes (principalement financières et immobilières) parfois décourageants, souvent épuisants.

Le CausE peut également compter sur une équipe de terrain, dédiée aux missions de l'association, dont l'engagement, la générosité, les capacités d'adaptation, la créativité et la force de propositions sont essentielles pour réaliser des activités de qualité, en lien avec une direction très compétente et un comité dynamique.

2023 a été une année de reconnaissance et de consolidation. Le concept de lieu de répit humanitaire, inauguré à l'été 2022, est désormais bien ancré dans le dispositif genevois. Les appartements-relais, un des piliers du concept d'hébergement du CausE, sont en place depuis fin 2021 et voient leur nombre augmenter,

ce sera encore le cas en 2024. Et le CausE peut enfin se projeter et s'investir pour du long terme dans les bâtiments de l'ancien Hôtel de la Cour des Augustins, dont l'annexe est déjà en fonction depuis septembre 2023 et le bâtiment principal, en travaux, sera opérationnel à l'automne 2024.

Ce lieu emblématique permettra au CausE de poursuivre son rôle d'acteur de la lutte contre le sans-abrisme et de faire évoluer la cause et les conditions des personnes sans-abris, qui continuent à vivre des situations d'exclusion multiples et intolérables à Genève.

Fabrice Roman

Membres du comité

Fabrice Roman président
Etienne Quillet vice-président
Valérie Spagna trésorière
Alain Bolle membre
Sophie Buchs membre
Thomas Herquel membre

Équipe

L'équipe du CausE est composée de 40 collaborateurs-trices. La direction est assurée par Aude Bumbacher (directrice), Caroline Ritter (adjoindue de direction) et Olivia Bornand (coordinatrice). Les prestations délivrées dans les lieux d'hébergement sont mises en œuvre par des travailleur-euse-s sociaux-ales, des assistant-e-s sociaux-ales, des éducatrices sociales, une assistante administrative, un-e étudiant-e HETS, un cuisinier, deux logisticiens et deux aides-logistiques.

Finances

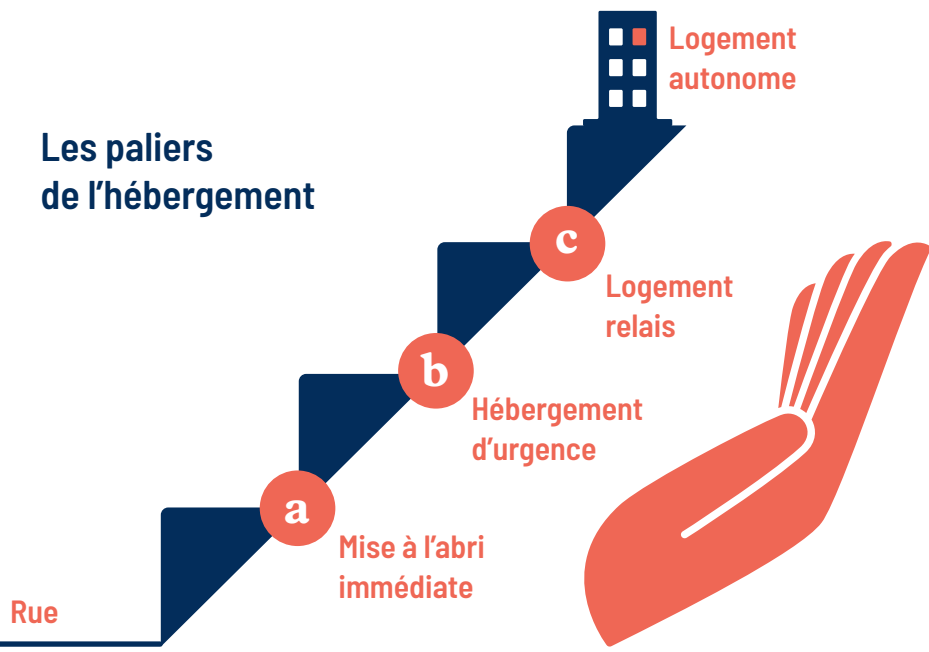
Les états financiers au 31 décembre 2023 ont été approuvés par l'organe de révision Global Audit Services – GAS – et sont présentés selon les normes RPC21. Le compte de résultat au 31 décembre 2023 affiche un bénéfice

d'exploitation de CHF 108'058.- Le compte de résultat au 31 décembre 2023 présenté ici est une version synthétique. La version détaillée des comptes annuels est disponible sur www.lecause.ch

Compte de résultat au 31.12.2023

En chf	31/12/2023	31/12/2022
Contribution du secteur privé	1'352'263	1'731'918
Contribution du secteur public	2'461'760	1'959'044
Revenus directs	498'080	390'387
Autres produits	33'820	9'252
Total des recettes	4'345'923	4'090'601
Charges directes de projets	987'377	2'182'325
Charges de personnel	2'431'960	2'287'516
Frais généraux	132'122	72'937
Total des dépenses	3'551'459	4'542'778
Résultat net avant variations des fonds	794'464	-452'177
- Attribution aux fonds affectés	-3'735'865	-3'701'169
+ Utilisation des fonds affectés	3'049'458	4'152'266
Mouvement net des fonds affectés	-686'407	451'097
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	108'057	-1'080

Les paliers de l'hébergement



© Magali Girardin

a Mise à l'abri immédiate

Le Lieu de répit humanitaire permet chaque soir d'accueillir 45 hommes sans-abri de manière inconditionnelle et universelle. **Ce dispositif est unique car aucun critère n'est requis à l'admission.** Ce type d'accueil bas-seuil avec un haut seuil de tolérance permet de proposer une véritable protection de la personne, il répond à un besoin primordial de mise à l'abri immédiate dans des conditions dignes. De

plus, un des objectifs est d'évaluer la situation de la personne ainsi que ses besoins en termes d'accompagnement socio-sanitaire et de proposer une orientation vers les différents partenaires du réseau genevois, notamment par rapport à la suite de l'hébergement. Situé à Plan-les-Ouates, dans un ancien bâtiment industriel, une équipe sociale assure la gestion collective du lieu, ouvert tous les jours de 18h à 10h.



Hommes hébergés



Consultations à la permanence infirmière



Entretiens sociaux individuels approfondis



Refus d'admission par jour

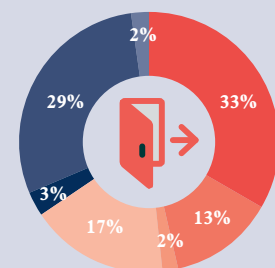


© DR

b Hébergement d'urgence 24h/24

Grâce à la mise à disposition gratuite de l'ancien hôtel de la Cour des Augustins dans le quartier de Plainpalais, **le CausE possède désormais un lieu pérenne pour développer sa politique d'hébergement d'urgence.** Cet hôtel est composé de deux bâtiments. Des travaux de réhabilitation et de transformation dans l'un des bâtiments permet d'accueillir depuis octobre 2023, 35 personnes sans-abri (hommes et femmes). Une équipe sociale est présente 24h/24 pour assurer un encadrement social approprié. **Ce dispositif d'hébergement intitulé « La Cour » accueille notamment des personnes sans-abri particulièrement vulnérables** ou nécessitant un accompagnement social approfondi permettant de débloquer leur situation ou d'ouvrir des perspectives. Il peut s'agir de personnes avec des problématiques de santé, des personnes usagères de drogue ou des personnes en rupture sociale. Le CausE poursuit également l'hébergement d'urgence des familles sans-abri dans une villa à l'Avenue de la Roseraie.

Quelles solutions d'hébergement à la fin du séjour ?



- Hébergement d'urgence
- Logement avec un bail
- Logement avec l'Hospice général
- Chez des tiers
- Départ de la Suisse
- Aucune information communiquée
- Autres



Hommes



Femmes



Ne souhaite pas communiquer



Enfants mineurs



Familles différentes



c Logement relais

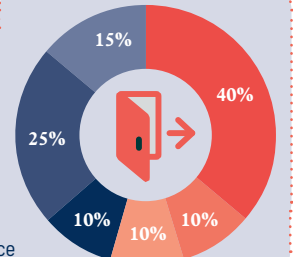
En juillet 2023, le CausE a inauguré deux nouveaux appartements-relais de 5 pièces dans un immeuble neuf à la Jonction. **La capacité d'hébergement des appartements-relais est désormais de 18 personnes** (9 femmes et 9 hommes), réparties entre la Jonction et Chêne-Bourg. Le but de cet hébergement est de proposer un logement relais (pour une durée de 12 à 24 mois) avec un accompagnement social de proximité. Le travail réalisé par l'équipe éducative se fait en fonction des besoins individuels identifiés, relatif par exemple au logement, à la formation professionnelle ou l'emploi, au développement des compétences personnelles, ou encore au suivi administratif. Les résident-es sont toutes des personnes qui bénéficient des prestations de l'Hospice général. En 2023, nous avons constaté **une augmentation importante de jeunes adultes en situation de précarité** au sein des logements relais.



Personnes accueillies en 2023

Quelles solutions d'hébergement à la fin du séjour ?

- Logement avec un bail
- Logement avec accompagnement social
- Chez des tiers
- Départ de la Suisse
- Aucune information communiquée
- Hébergement d'urgence



Monsieur F. est âgé de 44 ans, de nationalité kosovare et sans statut légal à Genève. Il y vivait et y travaillait depuis 10 ans. Suite à un très grave accident, Monsieur F. a été hospitalisé une longue période et n'a plus été en capacité de travailler. Il s'est retrouvé sans aucune ressource financière et a perdu son logement. Il a été accueilli dans le dispositif d'hébergement du CausE où il a pu être suivi par une assistante sociale pour l'ouverture de ses droits et la mise en lien avec le réseau socio-sanitaire et juridique. Monsieur F. a pu continuer son traitement médical, obtenir des indemnités journalières, renouveler ses documents d'identité, etc. Finalement, Monsieur F. a pu obtenir un titre de séjour et établir une assurance-maladie. Actuellement, une demande de prestations AI est en cours et les recherches de logements ont été entamées.

Nous soutenir



Contribuez à l'hébergement d'urgence en faisant un don

Banque : Raiffeisen
IBAN : CH76 8080 8002 1577 0262 6
mention « don »

Collectif d'associations pour l'urgence
sociale (CausE)

Rue Jean-Violette 15
1205 Genève

Nos remerciements vont :

Aux personnes hébergées
Aux associations membres et à l'équipe
Aux partenaires de terrain et financiers



Le CausE

Collectif d'associations
pour l'urgence sociale

Contact

Collectif d'associations
pour l'urgence sociale (CausE)
Rue Jean-Violette 15
1205 Genève

Contact :

collectif@lecause.ch
www.lecause.ch

Aude Bumbacher, directrice
aude.bumbacher@lecause.ch
076 562 34 67



POUR TOUTES LES



VILLE DE
GENÈVE

